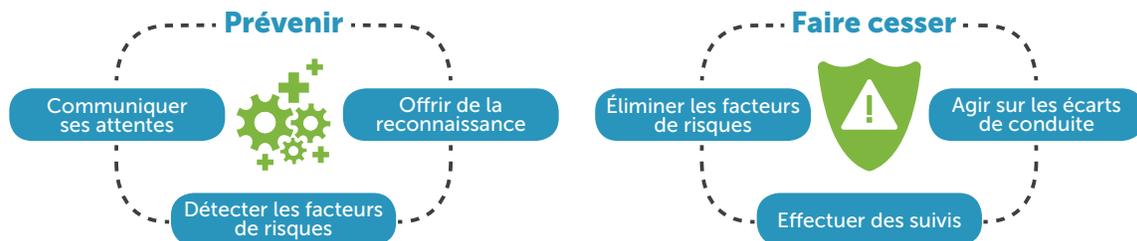


Devoir de l'employeur

L'employeur doit prendre des moyens raisonnables pour **prévenir** le harcèlement psychologique, et lorsqu'une telle conduite est portée à sa connaissance, pour la **faire cesser**.

Loi sur les normes du travail, art. 81.19



Rôles et responsabilités du gestionnaire



Donner l'exemple

Adopter des comportements exemplaires.



Communiquer

Ses attentes et l'importance du respect.



Agir

Prendre des moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser.

Trois principes de la saine gestion

1

Respect

Adopter des comportements exemplaires.

2

Justice

Corriger les comportements fautifs avec des mesures justes et appropriés.

3

Équité

Éviter la perception de favoritisme.